



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-COLOMBAN
L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN**

RÈGLEMENT NUMÉRO 4001-2021-09

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 4001 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU
STATIONNEMENT, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER L'ANNEXE « A »
(PANNEAUX D'ARRÊTS)**

ARTICLE 1

Le règlement 4001, tel qu'amendé, est modifié en modifiant l'annexe « A » dudit règlement afin d'ajouter les arrêts suivants :

NOM DE LA RUE	ORIENTATION	EMPLACEMENT
Boisé-Vermont, rue du	Ouest	Rue du Saphir
Boisé-Vermont, rue du	Est	Rue du Lac-Rinfret

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Xavier-Antoine Lalande
Président d'assemblée

Xavier-Antoine Lalande
Maire

Guillaume Laurin-Taillefer
Greffier

Avis de motion et dépôt du projet : 09 février 2021
Adoption du règlement : 09 mars 2021
Entrée en vigueur : 11 mars 2021